

Poliquin, Renée (BAPE)

De: Jean-Claude Marron [jean-claude.marron@bficanada.com]
Envoyé: 28 mars 2008 11:47
À: Poliquin, Renée (BAPE)
Cc: yves.normandin@bficanada.com
Objet: Réponse à la question DQ39

Lachenaie

6212-03-104

Mme Poliquin,

Je vous prie de trouver ci-joint notre réponse à la question DQ39.

Bonne journée.

Jean-Claude Marron, ing.
Directeur de projets
Tel:450-474-2423 p:2256
Fax:450-474-1871
Cell:514-207-2233
jean-claude.marron@bficanada.com

Veillez prendre note que le présent courrier électronique (courriel) et les documents joints sont destinés à l'usage unique du ou des destinataires cités en rubrique, et qu'ils peuvent contenir de l'information confidentielle. Nulle autre personne ne doit en prendre connaissance ni les utiliser ou les divulguer sans le consentement de l'émetteur. Toute autre distribution, copie ou divulgation est interdite. Si ce message vous a été transmis par erreur, veuillez en aviser l'émetteur sans délai par courrier électronique et détruire le message et ses pièces jointes.

Take note that this e-mail and all attachments are for the sole use of the above-named recipient (s) and may contain confidential information. It may not be disclosed to or used by anyone other than the intended addressee(s). Any other distribution, copying or disclosure is strictly prohibited without the sender's consent. If you received this e-mail by mistake, please contact the sender without delay and delete the message with all attachments from your files.

Québec, le 28 mars 2008

Monsieur Jean-Claude Marron
Directeur du projet
BFI Usine de triage Lachenaie Ltée
3779, chemin des 40-Arpens
Lachenaie (Québec) J6V 1A3

Objet : Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique de Lachenaie
(secteur nord) (DQ39)

Monsieur,

En référence au dossier mentionné, la commission chargée de l'examen de ce projet désire obtenir de l'information complémentaire.

« Dans le cadre de l'audience publique tenue le 30 janvier 2008, le président de la commission a fait allusion aux puits d'eau potable cités dans le rapport 177 du BAPE et à la possibilité de les inclure dans le programme de suivi de la qualité des eaux souterraines (DT5, p. 123 et 124). Puisque BFI a indiqué qu'il était prêt à réaliser ce suivi, la commission désire s'assurer que le promoteur ait bien compris qu'il s'agit là des puits d'eau potable qui s'approvisionnent à même le socle rocheux, en aval du LET, à environ 2 km au sud-ouest tel que décrit dans le rapport 177 du BAPE. ».

Réponse : *BFI a bien compris que l'engagement pris le 30 janvier 2008 concerne le suivi de la qualité des eaux de 2 à 3 puits d'eau potable descendus dans le roc et localisés à environ 2 km au sud ouest et en aval du LET. Les puits appartenant à des particuliers, il sera nécessaire d'obtenir leur accord pour procéder aux échantillonnages. Lors du premier échantillonnage un examen minutieux de chaque puits sera réalisée afin de s'assurer que son installation est adéquate et qu'il n'y a pas de risques locaux de contamination (Écoulement de surface, fosse septique, et...) Ceci afin d'éviter l'apport d'éléments confondants avec la présence du lieu d'enfouissement.*

« En audience, vous avez mentionné (DT6, pages 7, 14 et 15) que vous travaillez à l'ingénierie détaillée d'un procédé de séparation du biogaz afin d'en produire du gaz naturel. L'exploitation de ce procédé débiterait vers le deuxième trimestre de 2009. Dans l'éventualité que ce projet se réalise, est-ce que BFI compte vendre des crédits d'émission de gaz à effet de serre à la future bourse du carbone ? Dans la négative, veuillez expliquer les raisons vous incitant à ne pas vous en prévaloir ? ».

Réponse : *BFI vendra des crédits d'émission de gaz à effet de serre à la future bourse de carbone dans la mesure du possible et ou par transactions négociées de grès à grès.*

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 4 avril prochain, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Renée Poliquin
Coordonnatrice du secrétariat de la
commission